



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 15 décembre 2011
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N° 8/2011 concernant la

Fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011 – 2016

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 8/2011 par

29 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION

soit

- **De fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011 – 2016 :**
 - 1. Plafond d'emprunts (brut) : CHF 12'000'000.-**
 - 2. Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements :
CHF 4'000'000.-**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 15 décembre 2011.

Le Président
Pascal Contegat

La Secrétaire
Sabrina Aeberli

